



**FAO** NOTES SUR LES RÉGIMES FONCIERS

# 2

## Améliorer la parité hommes-femmes en matière d'accès à la terre



Les appellations employées dans ce produit d'information et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture aucune prise de position quant au statut juridique ou au stade de développement des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

ISBN 978-92-5-205557-0

Tous droits réservés. Les informations contenues dans ce produit d'information peuvent être reproduites ou diffusées à des fins éducatives et non commerciales sans autorisation préalable du détenteur des droits d'auteur à condition que la source des informations soit clairement indiquée. Ces informations ne peuvent toutefois pas être reproduites pour la revente ou d'autres fins commerciales sans l'autorisation écrite du détenteur des droits d'auteur. Les demandes d'autorisation devront être adressées au Chef de la Sous-division des politiques et de l'appui en matière de publications électroniques, FAO, Viale delle Terme di Caracalla, 00153 Rome, Italie ou, par courrier électronique, à [copyright@fao.org](mailto:copyright@fao.org)

© FAO 2006

## **FAO** NOTES SUR LES RÉGIMES FONCIERS

Les Notes sur les régimes fonciers publiées par la FAO donnent des informations sur les régimes fonciers dans un format commode pour les organisations locales qui travaillent avec les petits agriculteurs et d'autres membres des collectivités rurales. Il est indispensable d'améliorer l'accès à la terre des ruraux défavorisés pour réduire la pauvreté et la faim et promouvoir un développement rural durable. En informant les ruraux de leur droit à la terre, on les aide à concrétiser ce droit et à améliorer, ce faisant, leurs moyens de subsistance.

Les Notes sur les régimes fonciers sont complétées par les collections FAO: Études sur les régimes fonciers, et les Études foncières de la FAO.

On trouvera d'autres renseignements sur les sites suivants:

[http://www.fao.org/sd/in1\\_fr.htm](http://www.fao.org/sd/in1_fr.htm)

[http://www.fao.org/sd/LTdirect/ltstudies\\_fr.htm](http://www.fao.org/sd/LTdirect/ltstudies_fr.htm)

## **Remerciements**

*Lignes directrices établies par Susan Nichols, David Palmer et Paul Munro-Faure.*

*Illustrations: Leanne Nowell.*

*Comité de révision: Stefano Digessa, Renée Giovarelli, Annie Kairaba-Kyambadde, Erika Lind, Paul Mathieu, Annalisa Mauro, Eliane Najros, Martha Osorio, Pamela Pozarny et Siraj Sait.*

## Table des matières

Préface	v
<b>INTRODUCTION</b>	<b>1</b>
<b>DÉFINIR L'ACCÈS À LA TERRE</b>	<b>2</b>
Qu'est-ce que le droit à la terre?	2
Qu'est-ce qu'un régime foncier?	4
Comment les droits fonciers sont-ils répartis au sein de la société?	5
<b>IMPORTANCE DE LA PARITÉ HOMMES-FEMMES</b>	<b>7</b>
Pourquoi la parité hommes-femmes est-elle importante aujourd'hui?	7
Parité hommes-femmes et développement social	9
Parité hommes-femmes et développement économique	10
<b>PROMOTION DE LA PARITÉ HOMMES-FEMMES DANS LA SOCIÉTÉ</b>	<b>11</b>
Évaluation de la parité hommes-femmes	11
Informar les personnes de leurs droits	13
Renforcer les personnes marginalisées	16
<b>PROMOUVOIR L'INTÉGRATION DE LA PARITÉ HOMMES-FEMMES DANS LES PROJETS DE RÉGIME FONCIER</b>	<b>18</b>
Comprendre les objectifs des projets	18
Collecter des données pour le suivi des effets du projet	19
Faciliter la participation au projet	21
Une brève liste de contrôle pour évaluer et renforcer la parité hommes-femmes dans les projets de régimes fonciers	22

## Préface

Garantir le droit des hommes et des femmes à la terre est fondamental pour le développement rural durable, l'équité sociale et la croissance économique. Les femmes sont aujourd'hui les principaux producteurs agricoles au sein des ménages. Cependant leurs droits sont souvent marginalisés et risquent d'être ignorés par les projets de développement, si des pratiques paritaires ne sont pas volontairement appliquées.

Le présent guide met l'accent sur les relations hommes-femmes et sur leur incidence sur l'accès à la terre. Il est conçu principalement pour aider les organisations non gouvernementales (ONG), mais peut être utile aux autorités locales et à ceux qui travaillent avec les agriculteurs et les ménages ruraux. Il fournit des renseignements sur les « bonnes pratiques » pour la prise en compte de la parité hommes-femmes. Il présente des données que les ONG et le personnel des projets peuvent partager afin de mieux informer les personnes concernées de leurs droits fonciers.

Les deux questions qui s'imposent sont les suivantes: «Que voulons nous dire par accès à la terre» et «Pourquoi la parité hommes-femmes est-elle si importante?». Le présent guide commence par ces questions et par quelques unes des réponses qui peuvent être adaptées aux situations locales. L'accès à la terre peut avoir de nombreuses significations selon les sociétés et sa complexité est souvent sous estimée dans les projets conçus pour les ruraux pauvres.

Les questions de parité hommes-femmes sont souvent controversées parce qu'elles sont étroitement liées à la culture, à la tradition, à la religion et aux différentes sources du droit. Les hommes et les femmes ne sont pas toujours bien informés de

leurs droits juridiques; ni ne comprennent en général les inégalités et les facteurs d'inefficacité liés à la parité hommes-femmes et à l'accès à la terre. Pouvoir répondre à ces questions est un point de départ pour élaborer des stratégies visant à faciliter l'accès à la terre des hommes comme des femmes.

Le guide examine quelques unes des stratégies qui peuvent aider à améliorer l'accès à la terre des hommes et des femmes et qui consistent notamment à évaluer la situation, à informer les intéressés de leurs droits et à œuvrer pour autonomiser les personnes marginalisées.

En conclusion, le guide présente des stratégies qui peuvent être utiles dans le cadre de projets fonciers, comme la réforme agraire ou l'attribution et l'enregistrement des titres fonciers. Le principal objectif de ces stratégies est d'assurer que la parité hommes-femmes et l'accès à la terre sont dûment traités et que tous les membres d'une collectivité ont la possibilité de participer aux projets et de faire reconnaître et protéger leurs droits.

Les informations fournies dans le présent guide reposent sur le document FAO Études sur les régimes fonciers n° 4: «Parité hommes-femmes et accès à la terre». Ce document est disponible sur le site suivant: [http://www.fao.org/sd/2003/IN07013\\_fr.htm](http://www.fao.org/sd/2003/IN07013_fr.htm). ■

## Introduction

Depuis toujours, les droits fonciers sont reconnus comme une source de statut social, de richesse et de pouvoir. La terre a une grande importance culturelle, religieuse et juridique et elle assure la production agricole, le logement et des activités économiques. Sécuriser l'accès à la terre est primordial pour améliorer les moyens d'existence dans les zones rurales.

Dans la plupart des sociétés, l'accès à la terre a favorisé des personnes et des groupes au détriment d'autres. Les femmes font partie des groupes dont les droits fonciers sont souvent les moins sécurisés et les moins nombreux du fait du droit officiel, de la coutume et de la répartition du travail dans la société.

Les projets de développement risquent de menacer les droits fonciers des membres vulnérables de la société si les relations hommes-femmes ne sont pas prises en compte comme il convient. Les projets de régime foncier, tels que la réforme foncière, l'octroi et l'enregistrement de titres fonciers, peuvent avoir pour effet que le titre de propriété d'une terre familiale soit enregistré au nom de l'un des membres masculins. Les projets d'amélioration de la terre, par exemple par l'irrigation, peuvent accroître la valeur de terres marginales utilisées par les femmes au point que les hommes de la communauté la réclament.

La promotion de la parité hommes-femmes pour l'accès à la terre peut bénéficier aux familles, aux communautés et aux pays notamment par:

- une intensification des investissements touchant les terres et la production vivrière;
- une meilleure sécurité de la famille durant les périodes de transition économique et sociale;
- un élargissement des perspectives économiques;
- de meilleures conditions en matière de logement;
- une meilleure gestion des terres.

Les ONG peuvent jouer un rôle important en s'efforçant de promouvoir un accès plus équitable à la terre pour les femmes et les personnes marginalisées. ■

## Définir l'accès à la terre

### ⦿ Qu'est-ce que le droit à la terre?

L'accès à la terre donne le droit de faire certaines choses avec la terre, notamment:

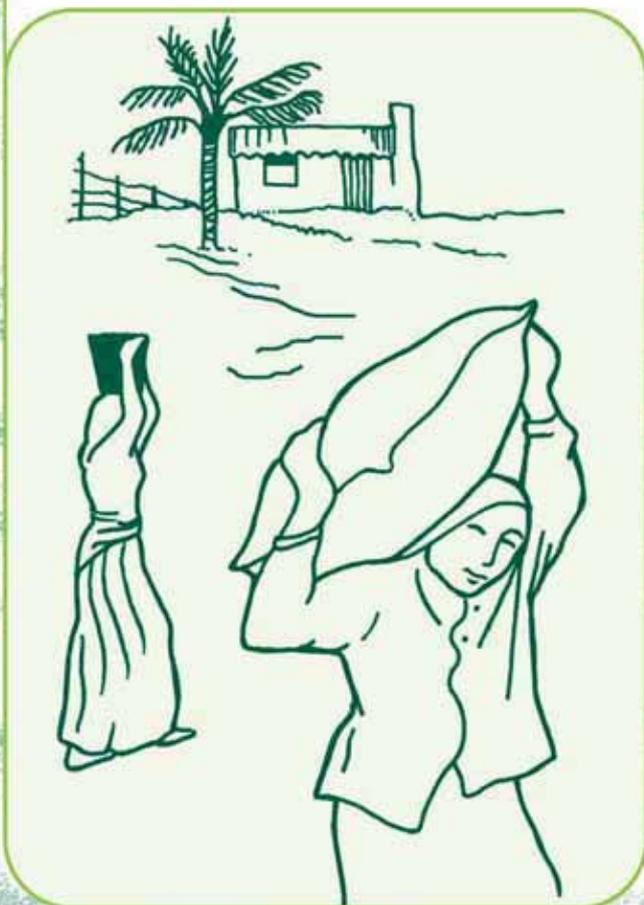
- ⦿ utiliser (ou ne pas utiliser) la terre;
- ⦿ décider de l'utilisation de la terre;
- ⦿ jouir de ce qui est produit à partir de la terre (nourriture, logement ou profits);
- ⦿ exclure des personnes de la terre;
- ⦿ transférer les droits fonciers par voie de don, héritage, vente ou bail;
- ⦿ utiliser la terre comme garantie d'emprunts;
- ⦿ utiliser d'autres ressources en rapport avec la terre.



## ➤ Améliorer la parité hommes-femmes en matière d'accès à la terre

L'accès à la terre ne se limite pas à la propriété. Une même parcelle peut faire naître une multiplicité de droits détenus par différentes personnes, et ensemble ils constituent un ensemble de droits complexes qui peut être comparé à un faisceau. Les différents droits associés à la parcelle de terre, comme le droit d'exploitation par le biais d'un bail, une servitude sous forme de droits de passage ou le droit d'utiliser les fruits de certains arbres constituent les éléments du faisceau.

Les droits fonciers peuvent améliorer le statut social ou économique d'une personne. Ils peuvent être porteurs d'autres avantages comme la participation aux conseils, aux élections ou aux écoles dans les collectivités, et l'accès au crédit, aux intrants techniques et à la formation. ■

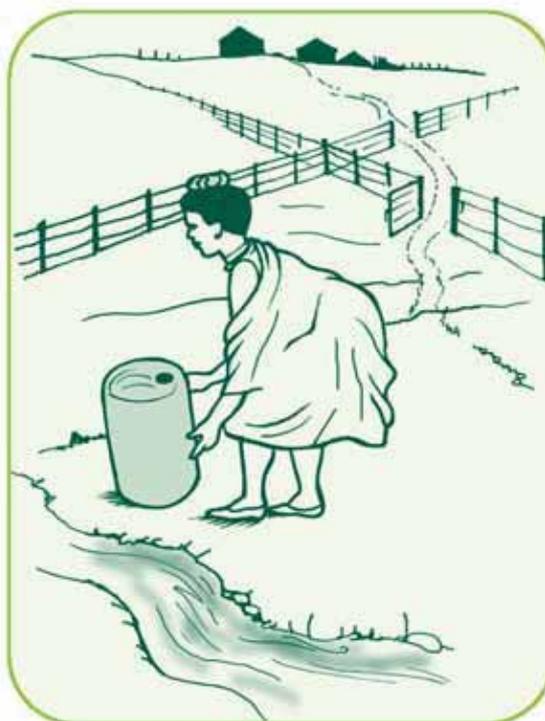


## 🕒 Qu'est-ce qu'un régime foncier?

L'accès à la terre et ses avantages sont régis par les régimes fonciers. Ceux-ci déterminent quels droits peuvent exister et de quelle manière les droits sont répartis entre les individus et les groupes.

Les régimes fonciers définissent aussi les responsabilités des personnes à l'égard de leur terre et les contraintes qui peuvent y être associées. Par exemple, le droit d'utiliser l'eau d'un cours d'eau qui traverse la terre peut comporter l'obligation d'assurer une eau propre aux utilisateurs en aval et la restriction de tirer de l'eau pendant certaines périodes seulement.

Les systèmes fonciers ont évolué pour répondre aux besoins et aux contraintes spécifiques de chaque société. Ils varient donc d'un endroit à l'autre, même au sein d'un même pays, en fonction du contexte socio-économique, politique, culturel et institutionnel. Les systèmes fonciers sont aussi dynamiques et changent pour répondre à de nouvelles situations. ■



## ⊙ Comment les droits fonciers sont-ils répartis au sein de la société?

Les règles foncières reflètent les structures du pouvoir et les croyances dans la société. Les personnes qui sont sans terre ou dont les droits fonciers sont peu sécurisés sont en général dépourvues de pouvoirs. Les disparités au niveau des droits ne sont pas immédiatement apparentes dans les règles. Par exemple, dans un régime de propriété commune des ressources tous les membres d'une même collectivité peuvent sembler jouir de droits égaux, mais l'analyse peut révéler des disparités entre les hommes et les femmes.

Dans certaines sociétés, les femmes ne peuvent pas détenir de droits fonciers en toute indépendance de leur époux ou des hommes de leur famille. Leurs droits sont souvent différents de ceux des hommes.



Dans de nombreux pays, la législation ou la constitution reconnaissent des droits égaux aux hommes et aux femmes, dont les droits fonciers. Toutefois, les règles officielles ne sont pas toujours respectées dans la pratique. Même si l'égalité des droits est inscrite dans la législation, certains groupes comme les femmes rurales peuvent être désavantagés pour défendre leurs droits. Il peut y avoir une carence de sensibilisation, de capacité ou de volonté d'appliquer et de faire respecter les règles juridiques à différents niveaux, en particulier pour ceux qui sont financièrement ou politiquement plus faibles que d'autres, ou quand les coutumes locales sont en conflit avec la législation.

L'évolution des modalités d'accès à la terre peut donc modifier les structures du pouvoir au sein d'une famille, d'une collectivité ou d'une nation. La promotion de la parité hommes-femmes risque de se heurter directement à «la façon traditionnelle de faire les choses».

Si l'on ne parvient pas à modifier le comportement d'une grande partie de la population, les pratiques traditionnelles continueront probablement de prévaloir, quelles que soient les nouvelles politiques adoptées ou les nouvelles lois édictées.

La promotion de droits fonciers plus équitables est importante dans toute action visant à transformer les institutions et les pratiques concernant l'accès à la terre. ■

## Importance de la parité hommes-femmes

### ◎ Pourquoi la parité hommes-femmes est-elle importante aujourd'hui?

Les changements survenus récemment ont parfois renforcé les inégalités au regard de l'accès à la terre du fait de facteurs divers:

- ◎ Les structures politiques et juridiques peuvent avoir créé des conflits entre les pratiques coutumières et la législation officielle au regard des droits fonciers des femmes.
- ◎ Un nombre croissant de ménages est maintenant dirigé par des femmes pour des raisons diverses: migration des travailleurs, divorce, maladie, abandon de domicile, guerre et conflit violent. Les régimes fonciers traditionnels ne reconnaissent pas toujours leurs droits ou les femmes n'ont pas les moyens de recourir à des solutions juridiques pour résoudre les différends. L'inégalité des règles en matière de succession risque d'empêcher les femmes d'avoir les ressources nécessaires pour tirer parti des possibilités.



- ⦿ Dans les mariages officiels, religieux ou coutumiers les femmes n'ont pas toujours de documents officiels attestant de leur situation matrimoniale, ce qui risque de les exclure des projets de développement.
- ⦿ Un meilleur niveau d'instruction chez les femmes et les hommes en milieu rural offre de nouvelles possibilités d'emploi qui nécessitent souvent un financement. Le crédit devient de plus en plus important pour construire un logement, démarrer une affaire ou se procurer des intrants agricoles. Sans une attestation claire des droits fonciers, l'accès au crédit est impossible. Les femmes ont moins de chance de voir leurs droits reconnus de manière officielle.
- ⦿ Les femmes ont moins tendance à investir dans leurs champs si elles risquent d'être expulsées à tout moment. ■

## ◎ Parité hommes-femmes et développement social

La reconnaissance de toutes les parties prenantes et le respect de leurs droits sont des éléments déterminants de la bonne gouvernance. Aussi la parité hommes-femmes revêt-elle une importance croissante aux niveaux international et national.

La parité hommes-femmes devant les droits fonciers peut accroître le pouvoir des femmes dans les relations sociales et politiques. Assurer la sécurité des droits fonciers aux femmes peut renforcer leur statut social et politique et leur apporter fierté, confiance, sécurité et dignité. Les droits fonciers sont souvent porteurs d'autres avantages dans la société, y compris le droit de participer aux décisions communautaires, aux élections et à d'autres activités socio-économiques. Sans l'égalité des hommes et des femmes au regard de la terre, 50 pour cent ou plus des parties prenantes risquent de ne pas pouvoir s'exprimer efficacement sur la gouvernance aux niveaux communautaire ou national, et d'être exclues des projets de développement.

Les droits fonciers peuvent contribuer à donner de l'autorité aux femmes dans leurs négociations avec les autres membres du ménage et avec la communauté et la société en général. ■



## 🕒 Parité hommes-femmes et développement économique

**A**méliorer la situation des femmes et des hommes est une nécessité pour le développement rural durable. Presque tous les pays dans le monde ont ratifié la Convention des Nations Unies sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, dont l'une des dispositions assure spécifiquement aux femmes le droit:

*d'avoir accès au crédit et aux prêts agricoles, ainsi qu'aux services de commercialisation et aux technologies appropriées, et de recevoir un traitement égal dans les réformes foncières et agraires et dans les projets d'aménagement rural.*

Les droits fonciers des femmes ne sont pas souvent étayés par des documents mais sont officiels. Sans documentation, les femmes n'ont pas un accès égal au crédit ou aux services. Il faut donc s'assurer que leurs droits ne sont pas mal interprétés, oubliés ou éliminés dans les projets fonciers.

Il est difficile d'exploiter la terre de manière efficace lorsqu'on détient des droits de contrôle limités. C'est souvent le cas des ménages dirigés par des femmes, où leurs droits ne sont pas officiellement reconnus alors qu'elles sont souvent les seules à assurer la nourriture de leur famille. Aujourd'hui les opérations agricoles nécessitent le plus souvent un financement externe et l'accès au crédit est l'un des avantages que peut apporter l'officialisation des droits fonciers. Mais sans une reconnaissance officielle de leurs droits, les femmes devront continuer à dépendre des hommes de leur famille pour avoir accès au crédit. Ainsi, même si elles sont le principal utilisateur de la terre et le chef du ménage, elles risquent de ne pas pouvoir l'exploiter au mieux. ■

## Promotion de la parité hommes-femmes dans la société

### ⊙ Évaluation de la parité hommes-femmes

Les mesures visant à améliorer la parité hommes-femmes pour l'accès à la terre devraient reposer sur une bonne compréhension de la situation. L'évaluation devrait donc déterminer les domaines d'équité et d'inégalité entre hommes et femmes. Les initiatives s'appuyant sur les points forts existant devraient permettre de progresser plus rapidement.

Le processus d'évaluation pourrait traiter les points suivants:

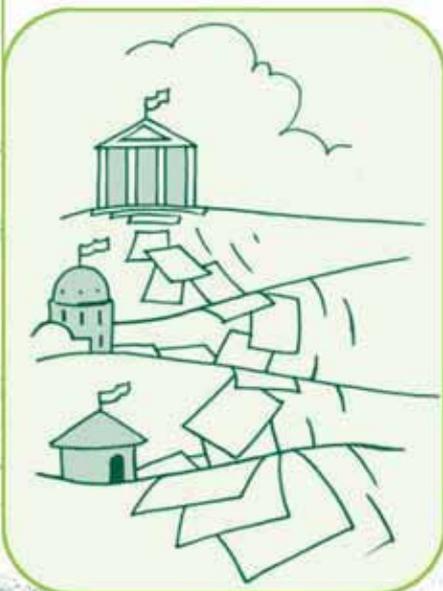
- ⊙ Est-ce que la législation officielle consolide ou limite les droits fonciers des femmes et des hommes?
- ⊙ Est-ce que le droit coutumier consolide ou limite les droits fonciers des femmes et des hommes? De quelle manière sont reconnus les droits coutumiers (cf. droits saisonniers de récolte et de pâture) détenus par les femmes?
- ⊙ Existe-t-il des conflits entre le droit coutumier et la législation officielle, en ce qui concerne par exemple le régime matrimonial et l'héritage?
- ⊙ Les femmes sont-elles incluses en tant que décideurs dans leur propre ménage, les groupements d'agriculteurs, l'administration locale et au niveau national?
- ⊙ Les titres fonciers et autres documents sont-ils émis au nom des femmes et des hommes, ou seulement au nom du chef de famille?
- ⊙ Est-ce que les tribunaux officiels et communautaires assurent une protection efficace des droits des femmes et des hommes?
- ⊙ Est-ce qu'il y a égalité des chances pour les femmes et les hommes en matière d'accès à l'assistance juridique, au crédit et aux intrants agricoles?
- ⊙ Quels sont les changements intervenus en matière de régime foncier du fait de la migration de la main d'œuvre, du VIH/SIDA,

etc., et quelles en sont les conséquences pour les droits des femmes et des hommes?

- ⊙ Est-ce que ceux qui sont chargés de mettre en œuvre les politiques foncières savent que l'absence de perspectives paritaires dans les projets fonciers est le principal obstacle à l'équité hommes-femmes? Est-ce qu'ils ont les connaissances voulues pour intégrer les problèmes de parité dans les projets?
- ⊙ Est-ce que les femmes et les hommes ont des chances égales de participer à toutes les étapes des projets de développement ayant une incidence sur leurs droits?

Il existe diverses sources d'information sur la qualité des droits des femmes, par exemple:

- ⊙ Législation officielle, règlements, code civil, code de la famille à tous les niveaux de l'administration publique;
- ⊙ Décisions des tribunaux et autres instances officielles;
- ⊙ Préceptes religieux;
- ⊙ Droit coutumier, en général non écrit mais accepté comme traditionnel pour la zone ou le groupe;
- ⊙ Documents (par exemple, actes ou certificats) et registres de droits et documents;
- ⊙ Études et recherches sur les problèmes fonciers et de parité;
- ⊙ Expériences des ONG et des organisations de femmes locales;
- ⊙ Données et renseignements sur la participation des femmes et des hommes aux projets de régimes fonciers ou autres projets de développement;
- ⊙ Discussion avec les femmes rurales dans des réunions de groupes ou au cours d'entretiens individuels. ■



## 🕒 Informer les personnes de leurs droits

**L**es lois qui visent à promouvoir l'autonomisation des personnes restent des coquilles vides si elles ne sont pas utilisées. Ces lois sont souvent sous utilisées par ignorance. La règle de droit est plus efficace lorsque les personnes qui comprennent, utilisent et protègent leurs droits conformément à la loi sont nombreuses. Les ONG peuvent jouer un rôle important en informant les hommes et les femmes de leurs droits et de la manière d'en jouir et de les protéger.

### SAVOIR QUELLES SONT LES INFORMATIONS NÉCESSAIRES

Il importe de savoir ce que les communautés rurales comprennent et ce qu'elles ne comprennent pas sur leurs droits. Elles peuvent avoir besoin de réponses à des questions comme celles qui suivent:

- 🕒 que faire lorsque quelqu'un, détenteur de droits fonciers, décède sans laisser de testament;
- 🕒 quels sont les droits des femmes au titre de la loi;
- 🕒 quelle relation existe-t-il entre le droit coutumier et les préceptes religieux d'une part et la législation officielle d'autre part;
- 🕒 que faire lorsque les pouvoirs publics veulent acheter leurs terres.

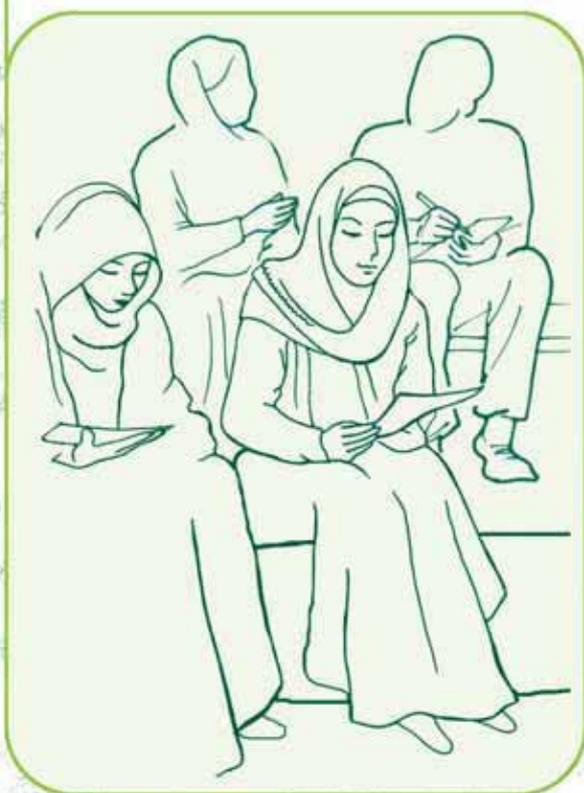


### PRÉSENTER L'INFORMATION DE MANIÈRE PERTINENTE

L'information devra être présentée de manière différente selon qu'il s'agit d'hommes ou de femmes. Leurs intérêts et leurs problèmes sont très souvent différents. Par exemple, les femmes voudront savoir ce qui se passe lorsqu'une fille, qui détient un droit sur le patrimoine foncier du ménage, quitte sa famille pour se marier. Elles peuvent s'interroger sur leur droit d'hériter en tant qu'épouse ou fille, et s'inquiéter de leurs droits en cas de divorce, abandon ou incapacité de leur mari.

Lorsque la législation officielle diffère du droit coutumier, des présentations seront peut-être nécessaires pour expliquer

aux hommes pourquoi la législation a été modifiée et les avantages qu'il en découle pour le ménage.



### UTILISER DES STRATÉGIES DIFFÉRENTES POUR PRÉSENTER L'INFORMATION:

- ⊙ les réunions communautaires sont efficaces car elles permettent d'adapter le message en fonction des besoins et des intérêts. Des réunions distinctes peuvent être nécessaires pour les femmes qui ne sont pas toujours disponibles au même moment que les hommes. Les femmes ne peuvent ou ne veulent pas laisser leurs enfants ou encore se trouver dans des lieux publics aux côtés d'hommes. Elles peuvent préférer que les réunions soient organisées d'abord avec les hommes, car la formation risque d'être inefficace si les hommes ne comprennent ou n'acceptent pas les changements de la loi.
- ⊙ De simples documents, comme des affiches ou des illustrés peuvent être efficaces pour montrer, par exemple, comment utiliser le système d'enregistrement foncier et ils peuvent être distribués dans le bureau d'enregistrement. En revanche pour les autres documents imprimés, il faut un bon système de distribution pour être sûr d'atteindre les villages isolés.
- ⊙ Des documents sur les problèmes rencontrés par les femmes et sur les solutions adoptées peuvent être utiles pour comprendre les choix.
- ⊙ La radio rurale, comme les émissions du type question-réponse, peuvent être efficaces si les programmes sont conçus avec soin, correspondent aux besoins réels des auditeurs et sont présentés de manière créative. ■



## 🕒 Renforcer les personnes marginalisées

**I**nformer les personnes de leurs droits pour les aider à protéger et à accroître la sécurité des droits existants, est important mais pas toujours suffisant. Des réformes sont nécessaires pour élargir les droits que les femmes peuvent acquérir. Introduire des réformes est une opération longue et compliquée, mais il y a de nombreux exemples dans le monde où des changements sont intervenus. Un certain nombre d'initiatives peuvent être prises pour faire mieux comprendre les droits fonciers des hommes et des femmes.

### IDENTIFIER LES PROBLÈMES:

- 🕒 Identifier les politiques, les lois et les traditions culturelles qui font obstacle à l'accès à la terre des femmes ou des hommes;
- 🕒 Rassembler les données sur l'accès à la terre des femmes et des hommes;



## ➤ Améliorer la parité hommes-femmes en matière d'accès à la terre

- ⊙ Reconnaître que les femmes ne constituent pas un seul groupe homogène avec des intérêts communs identiques.

### **MOBILISER UN VASTE SOUTIEN:**

- ⊙ Identifier ceux qui au sein du gouvernement et de la société civile œuvrent pour améliorer l'équité hommes-femmes et former des coalitions avec eux;
- ⊙ Utiliser les organisations nationales, régionales et locales, comme par exemple les groupements de femmes, pour obtenir des informations et encourager la participation des femmes;
- ⊙ Faire mieux connaître aux décideurs et à ceux qui sont chargés de l'administration des droits fonciers la disparité des droits qui existe entre les hommes et les femmes.

### **EXPLIQUER LES PROBLÈMES ET LES SOLUTIONS ÉVENTUELLES:**

- ⊙ Élaborer des stratégies pour expliquer aux décideurs et aux institutions foncières les problèmes qui existent et ce qui pourrait être fait;
- ⊙ Trouver des exemples rassurants pour faire connaître l'importance et les avantages de l'équité hommes-femmes;
- ⊙ Militer en faveur de l'amendement des législations foncières (y compris les réglementations et les directives) qui n'intègrent pas les aspects sexospécifiques et pour l'application des lois qui assurent la parité hommes-femmes;
- ⊙ Militer en faveur d'amendements aux lois de la famille lorsque la législation désavantage les femmes (c'est-à-dire en cas de mariage, divorce, héritage).
- ⊙ Faire pression pour augmenter la représentation des femmes aux commissions foncières et autres organes de décision. ■

## Promouvoir l'intégration de la parité hommes-femmes dans les projets de régime foncier

### 🕒 Comprendre les objectifs des projets

Certains projets visent à faire évoluer les modalités d'accès à la terre, notamment par la réforme foncière. D'autres projets visent à sécuriser l'accès à la terre, par exemple par l'octroi et l'enregistrement de titres fonciers. Les ONG peuvent jouer un rôle important en aidant à mettre en application les stratégies visant à intégrer la parité hommes-femmes dans les projets de régime foncier.

Dans une première étape, il s'agit de comprendre ce qui doit être ou non inclus dans le projet. Tous les projets se heurtent à des contraintes auxquelles il est possible de remédier en partie, notamment par les actions suivantes:

- 🕒 œuvrer pour faire amender la partie de la loi ou de la réglementation qui fait obstacle à la parité hommes-femmes;
- 🕒 fournir ou recueillir des renseignements sur les droits fonciers au niveau local;
- 🕒 offrir un lieu de rencontre pour informer les participants au projet de leurs droits;
- 🕒 fournir des programmes de sensibilisation aux questions de parité afin que ceux qui travaillent sur le projet puissent mieux les intégrer dans leurs activités.

L'efficacité d'un projet s'appuie sur des relations de travail constructives avec les partenaires, et en particulier avec les institutions foncières qui sont chargées de la réalisation du projet. Les ONG devraient s'assurer que les responsables du projet comprennent et apprécient la contribution qu'elles sont à même de fournir. ■

## Collecter des données pour le suivi des effets du projet

Il n'est pas facile d'évaluer les différents impacts d'un projet sur les femmes et les hommes étant donné que les données collectées avant, pendant, et après ne fournissent pas les informations sexospécifiques appropriées.

Dans de nombreux projets, seul est pris en compte le nombre de titres attribués à des hommes et à des femmes, mais l'image est partielle. Les ONG peuvent aider à évaluer et à suivre les projets en étudiant la sécurité et le type des droits détenus par les femmes et les hommes. On trouvera ci-après des exemples de données ventilées par sexe qui pourraient être recueillies:

### CARACTÉRISTIQUES DES SYSTÈMES DE PROPRIÉTÉ FONCIÈRE, PAR SEXE:

- taille et emplacement des parcelles;
- utilisation des biens fonciers;
- main-d'œuvre et autres intrants;
- valeur en termes de productivité ou de prix du marché;
- bénéficiaires des produits de la terre.



### CARACTÉRISTIQUES JURIDIQUES, PAR SEXE:

- ⊙ droits conférés en vertu des dispositions législatives officielles;
- ⊙ droits conférés par la coutume;
- ⊙ comparaison des régimes formels et coutumiers en matière d'héritage et de divorce;
- ⊙ accès effectif à un arbitrage équitable en cas de différend.

### RÔLES ET RESPONSABILITÉS, PAR SEXE:

- ⊙ répartition du travail;
- ⊙ droits de prendre des décisions en matière d'utilisation des terres, d'investissement et de transmission;
- ⊙ répartition de la production alimentaire pour la consommation familiale et de la production agricole commerciale;
- ⊙ répartition en pourcentage du travail rémunéré et non rémunéré. ■



## 🕒 Faciliter la participation au projet

**L**es ONG peuvent faciliter la participation au projet, en prenant par exemple les initiatives suivantes.

### **INFORMER LES PERSONNES DU PROJET ET DE LEURS DROITS:**

- 🕒 Rechercher différentes sources d'information et s'assurer que les données recueillies sont vraiment représentatives de la situation locale et non seulement de ce que dit la loi formelle.
- 🕒 Trouver le juste message pour les hommes et pour les femmes et utiliser le meilleur média (cf. réunions communautaires, radio, journaux), en particulier lorsque le taux d'analphabétisme est élevé. Reconnaître que certaines femmes risquent de ne pas participer à des réunions mixtes et sont plus à l'aise dans des réunions féminines.

### **AIDER À ÉLIMINER LES OBSTACLES À LA PARTICIPATION:**

- 🕒 Prévoir des lieux et des calendriers de réunion appropriés. Reconnaître que les femmes ont des tâches et des ressources différentes qui peuvent avoir une incidence sur leur disponibilité.
- 🕒 Prévoir un système de garderie d'enfants ou de transport pour permettre aux femmes de participer aux réunions ou aux activités de formation.
- 🕒 Aider les femmes à acquérir les documents officiels requis pour pouvoir participer. ■

## ⊙ Une brève liste de contrôle pour évaluer et renforcer la parité hommes-femmes dans les projets de régimes fonciers

### 1. PARTICIPATION DES FEMMES ET DES HOMMES À TOUTES LES ACTIVITÉS

- ⊙ Hommes et femmes sont-ils équitablement représentés dans l'équipe chargée du projet?
- ⊙ Est-ce que l'équipe du projet comprend et respecte la nécessité d'assurer la parité hommes-femmes, ou bien celle-ci a-t-elle été marginalisée comme étant une simple «question de femmes»?
- ⊙ L'équipe du projet a-t-elle pris des dispositions spécifiques tendant à garantir que le projet tient compte des différences existant dans les rôles, les priorités et les besoins des hommes et des femmes?
- ⊙ De quelle manière les bénéficiaires ont-ils été contactés? Les média et les messages étaient-ils appropriés?
- ⊙ Est-ce que les hommes et les femmes disposent des documents officiels requis pour participer équitablement au projet, sinon de quelle manière est-il possible d'y remédier?
- ⊙ Est-ce que les femmes locales participent en général librement aux réunions publiques ou faudrait-il organiser des réunions distinctes à leur intention?
- ⊙ Existe-t-il des points particuliers concernant l'emploi du temps ou l'emplacement qui pourraient renforcer la participation des hommes et des femmes?

### 2. COMPRENDRE LES DROITS DES HOMMES ET DES FEMMES

- ⊙ Quels sont les droits accordés par la législation?



## ➤ Améliorer la parité hommes-femmes en matière d'accès à la terre

- ⊙ Quelles sont les coutumes ou traditions locales (notamment celles liées au mariage, au divorce et à l'héritage)?
- ⊙ Est-ce que les droits et les pratiques théoriques diffèrent de ceux et celles qui sont réellement utilisés et acceptés?
- ⊙ Est-ce que les coutumes ou les lois varient selon le milieu (rural ou urbain) ou le groupe ethnique?
- ⊙ À qui appartiennent les droits reconnus dans les processus officiels de documentation et d'enregistrement? Quel en est l'impact en cas de décès, de divorce ou de séparation?
- ⊙ Est-ce que tous les droits aux bénéfices accessoires (droits d'accès à l'eau, droits de pâturage, accès au crédit, pouvoirs de prise de décision et droits aux transferts fonciers informels) ont été pris en compte?
- ⊙ Quels sont les changements d'ordre politique, socio-économique et environnemental en cours qui risquent d'avoir une incidence sur les droits des femmes et des hommes maintenant ou à l'avenir?

### 3. ÉVALUER L'IMPACT DES INTERVENTIONS

- ⊙ Une étude de référence a-t-elle été réalisée pour déterminer les droits et les problèmes existants avant de démarrer le projet?
- ⊙ Y a-t-il suffisamment de données ventilées selon le sexe pour déterminer toutes les différences sexospécifiques?
- ⊙ Est-ce que la taille de l'échantillon est suffisante pour établir les réelles différences ou déceler des erreurs systématiques dans les enquêtes?
- ⊙ Qui a répondu aux questionnaires, aux réunions ou aux entretiens et y a-t-il une discrimination fondée sur le sexe?
- ⊙ Le projet a-t-il été modifié en fonction des résultats des études?
- ⊙ Les hommes et les femmes ont-ils participé également au projet et retiré des avantages égaux?

- ⊙ Comment peut-on identifier les bonnes (ou mauvaises) pratiques dans le projet afin d'améliorer les activités du projet?

#### 4. RENDRE LA PARITÉ HOMMES-FEMMES DURABLE

- ⊙ Les participants locaux ont-ils compris pourquoi la parité hommes-femmes est importante?
- ⊙ Existe-t-il des exemples locaux d'avantages concrets apportés par les politiques d'équité hommes-femmes à montrer aux ménages, aux communautés ou aux générations futures?
- ⊙ Est-ce que les hommes et les femmes participent sur un pied d'égalité aux prises de décision concernant les ressources foncières?
- ⊙ Est-ce que les hommes et les femmes ont accès au crédit, aux ressources, à la formation et aux autres services nécessaires pour une exploitation efficace des ressources foncières?
- ⊙ Y a-t-il un processus permettant de surveiller l'impact du projet sur les relations entre les hommes et les femmes? ■

